

# Jorat-Mézières



COMMUNE  
INFOS





**Plaquette de Jorat-Mézières**

Chères habitantes, Chers habitants, Vous avez en main le cinquième opus de cette plaquette, outil de communication et d'information de votre Commune. Nous vous en souhaitons une belle découverte et une bonne lecture.

**Cinquième année de la législature**

Cette cinquième année de la législature (juillet 2020 à juin 2021) a été chargée pour des raisons que nous avons toutes et tous subies; pandémie, confinement, déconfinement, reconfinement avec ses lots de difficultés, de situations sociales et humaines pas faciles.

Nous sommes sur la bonne voie pour aller vers des temps plus sereins et plus ensoleillés grâce aux efforts de chacune et chacun. Vous et nous en sommes les acteurs.

Cette année 2021 d'élections est également source de changements pour une partie des membres du Conseil et de la Municipalité. Sont chaleureusement remerciées toutes les personnes du législatif et de l'exécutif pour leur travail et leur participation aux affaires communales. Je profite également de féliciter les nouveaux élus pour la législature 2021-2026 (voir la partie assermentation).

Je remercie également mes collègues de la Municipalité, ainsi que chaque collaboratrice et collaborateur qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien de notre Commune.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente période estivale et une année pleine de succès, de bonheur et surtout en santé. Bien à vous.

**Sommaire**

**INFOS MUNICIPALES**

Personnel communal \_\_\_\_\_ 4  
 Le tissu économique local \_\_\_\_\_ 5  
 Optimisation des lignes de bus \_\_\_\_\_ 6  
 Travaux et chantiers en cours \_\_\_\_\_ 7  
 Routes, incivilités et geste citoyen \_\_\_\_\_ 8  
 Les déchets de jardin \_\_\_\_\_ 10  
 Sociétés locales et Coronavirus \_\_\_\_\_ 11  
 Collège Gustave Roud \_\_\_\_\_ 13  
 Crèche et garderie \_\_\_\_\_ 14  
 Site internet de la Commune \_\_\_\_\_ 15  
 Evacuation des eaux \_\_\_\_\_ 16

**INFOS COMMUNALES**

Liste des préavis municipaux \_\_\_\_\_ 17  
 Assermentation des autorités \_\_\_\_\_ 17  
 Numéros utiles \_\_\_\_\_ 18  
 Les brèves \_\_\_\_\_ 20  
 Location de nos refuges \_\_\_\_\_ 21  
 Police des constructions \_\_\_\_\_ 22  
 Infos déchets \_\_\_\_\_ 23  
 Formation premiers secours \_\_\_\_\_ 24  
 Nos nonagénaires \_\_\_\_\_ 24

**VIE LOCALE**

Exploits sportifs \_\_\_\_\_ 25  
 3000° habitant \_\_\_\_\_ 25  
 Associations et sociétés locales, sports et loisirs \_\_\_\_\_ 26  
 Souvenirs 2020-2021 \_\_\_\_\_ 27

**BILAN DE LA MUNICIPALITÉ**

Rétrospective des cinq années écoulées \_\_\_\_\_ 28

**AGENDA**

Événements 2021-2022 \_\_\_\_\_ 32

**Impressum**

Publication officielle de la Commune de Jorat-Mézières  
 Responsables: Valérie Ethenoz et Valérie Pasteris  
 Tirage: 1600 exemplaires  
 Photo de couverture et photos aériennes: Gaëtan Gindroz  
 Conception graphique et mise en page: idéesse, Steve Guenat / Jorat-Mézières  
 Imprimé dans le Canton de Vaud par Imprimés Services Sàrl



**Horaires d'ouverture du bureau communal**

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
8h00 - 12h00	8h00 - 12h00		8h00 - 12h00	8h00 - 12h00
	17h00 - 19h00	14h00 - 17h00		



Pendant la période estivale (du 5 juillet au 20 août 2021), le bureau communal sera fermé le mercredi après-midi et ouvert le mercredi matin de 8h00 à 12h00.



**Administration en ligne**

Les prestations suivantes sont disponibles via notre guichet virtuel :

- Annonce d'une arrivée
- Changement d'adresse dans la commune
- Annonce d'un départ
- Commande et paiement d'une attestation d'établissement
- Inscription d'un chien

Le lien se trouve sur le site [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch)



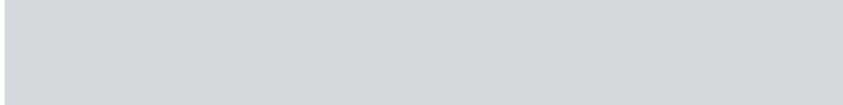
**Identité de la commune**



Nom de la Commune	<b>Jorat-Mézières</b>
Localités rattachées	<b>Carrouge, Ferlens, Mézières</b>
District	<b>Lavaux-Oron</b>
Adresse	<b>Route du Village 35, case postale 35 1084 Carrouge</b>
Téléphone	<b>021 903 02 02</b>
Courrier électronique	<b>administration@jorat-mezieres.ch</b>
Site	<b>www.jorat-mezieres.ch</b>
Ville jumelle	<b>Carrouge avec Carrouges France</b>
Superficie - altitude	<b>1107 ha - 742 m</b>
Superficie des forêts	<b>183 ha</b>
Transports publics	<b>Bus TL, lignes 62 + 65 Cars postaux, lignes 75 + 383</b>
Nombre d'habitants	<b>2966</b> (au 31.12.2020)
Arrivées en 2020	<b>293</b>
Départs en 2020	<b>278</b>
Naissances en 2020	<b>32</b>
Décès en 2020	<b>30</b>
Taux d'imposition	<b>73%</b> en 2021
Municipalité	<b>7 membres</b>
Conseil communal	<b>55 membres</b>

**Services publics communaux**

SERVICE	CONTACT	TITRE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
<b>Greffé municipal</b>	Valérie Pasteris Myriam Marcuard Marlène Muriset Valérie Ethenoz Isabelle Jufer	Secrétaire municipale Secrétaire adjointe Secrétaire adjointe Secrétaire administrative Secrétaire administrative	021 903 02 02	administration@jorat-mezieres.ch
<b>Bourse communale</b>	Patricia Dutoit Cynthia Emery Serge Delessert	Responsable	021 903 02 02	bourse@jorat-mezieres.ch
<b>Contrôle des habitants</b>	Chantal Jaquier Myriam Marcuard	Responsable	021 903 02 02	population@jorat-mezieres.ch
<b>Employés communaux</b>	Philippe Bach Loïc Breitenstein Matthieu Chappuis Etienne Cherpillod Sébastien Détraz Pascaline Meusy Florian Trolliet Yann Pirolet	Responsable Fontainier communal	079 321 09 14	voirie@jorat-mezieres.ch eaux@jorat-mezieres.ch
<b>Conseil communal</b>	Blaise Vuille Catherine Poncelet	Président Secrétaire		



# Personnel communal

## GREFFE MUNICIPAL

Suite au départ de Mme Josette Sonnay Khatanassian, secrétaire municipale, au printemps 2020, le bureau du greffe municipal a été réorganisé et c'est **Mme Valérie Pasteris**, alors secrétaire-adjointe, qui a été nommée pour la remplacer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.

Afin de compléter l'équipe, **Mme Isabelle Jufer**, née en 1972, a été engagée à 40% et a commencé son activité à Jorat-Mézières au 1<sup>er</sup> novembre 2020. Forte déjà d'une solide expérience auprès d'une autre Commune de la région dans la gestion des locations de salles communales et des demandes Pocama, c'est tout naturellement qu'elle a pu reprendre ces mêmes fonctions auprès de notre Commune. Elle est également en charge de la mise à jour régulière du nouveau site internet communal. Elle s'est d'ailleurs entièrement investie, et ceci sur un court laps de temps, dans la transition des données de l'ancien site vers le nouveau.



Marlène Muriset, Valérie Pasteris et Isabelle Jufer

## VOIRIE

**Mme Pascaline Meusy**, apprentie «agente d'exploitation CFC service voirie» a brillamment réussi ses examens. Elle termine ainsi avec succès sa deuxième formation après avoir obtenu, en été 2018, le CFC d'horticultrice en floriculture. Elle rejoint les rangs de la voirie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 afin de renforcer l'équipe déjà en place.



Un nouvel apprenti a été engagé. Il s'agit de **Yann Pirolet** né en 2005 et habitant Les Cullayes. Il a terminé sa scolarité au Collège du Raffort à Mézières et débutera au 1<sup>er</sup> août 2021. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans le cadre de son apprentissage d'employé d'exploitation AFP.



Loïc Breitenstein et Pascaline Meusy

## FÉLICITATIONS

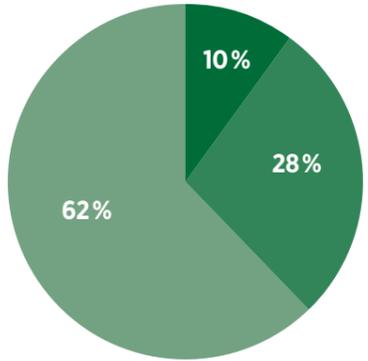
à deux collaborateurs de la Commune pour leur belle réussite dans le cadre de leur formation respective. Il n'a pas été aisé à tous les deux de suivre leur cursus et de passer les examens dans des conditions normales et agréables vu les mesures sanitaires mises en place avec le Covid-19. L'attente et les nerfs ont été mis à rude épreuve.

**Mme Marlène Muriset**, secrétaire adjointe auprès du greffe municipal a passé les examens du module 3A du diplôme de cadre en administration communale «Aménagement, constructions et autres domaines administratifs».

**M. Loïc Breitenstein**, collaborateur de la voirie a passé le brevet fédéral de fontainier 2019/2020. M. Breitenstein s'occupe officiellement, depuis son brevet, de la gestion des eaux communales. Il mettra également ses compétences de fontainier, à hauteur de 20%, auprès de l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion - Ferlens - Essertes AIESFE.

# Le tissu économique local de Jorat-Mézières

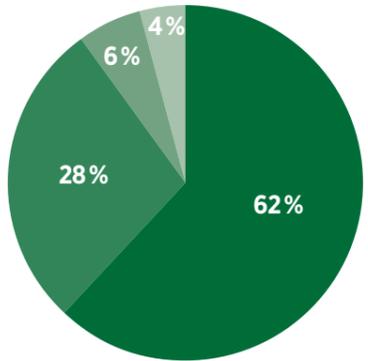
Le tissu économique de Jorat-Mézières est très riche puisqu'il est composé de plus de **240 établissements économiques**, employant au total environ **700 personnes** sur une population totale de 3000 habitants.



## ENTREPRISES PAR SECTEUR

- Secteur primaire
- Secteur secondaire
- Secteur tertiaire

L'économie de Jorat-Mézières propose une large palette de services, que ce soit pour les entreprises ou les particuliers. Nombreux commerces, lieux de restauration et de divertissement ainsi que des prestations culturelles de haute qualité sont proposés à la population.



## NOMBRE D'ETP PAR ENTREPRISE (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)

- Jusqu'à 1 ETP
- Jusqu'à 5 ETP
- Jusqu'à 10 ETP
- Jusqu'à 40 ETP

Le recensement des entreprises bouclé au 31 mars 2021 donne quelques chiffres clés.

Sont considérés comme établissements économiques, toute personne ou entreprise qui exerce une activité économique sur le territoire de Jorat-Mézières, y compris les associations, fondations, coopératives, etc.



Z.I. de l'Ecorcheboeuf



Z.I. de Mézières

# Optimisation des lignes de bus régionales du Jorat

Dans le cadre du Plan climat, le Canton va développer de manière significative plusieurs lignes de bus régionales.

En ce qui concerne notre région du Jorat, le Canton a réattribué certaines lignes régionales: ainsi, au changement d'horaires de décembre 2021, les lignes TL 62 et 65 seront exploitées par CarPostal qui exploite déjà les lignes 75 et 383. L'exploitation se fera depuis le dépôt de Moudon.

Un communiqué de presse du 15 janvier 2021 a été diffusé et une nouvelle information sera communiquée avant les changements de décembre 2021.

- Cadence 30' en HP (heure de pointe) la semaine et cadence 15' en HP en semaine entre Lausanne et Savigny en interligant les lignes 65 et 75
- Un renforcement global est à l'étude sur la ligne 62
- Maintien du service de bus pyjama

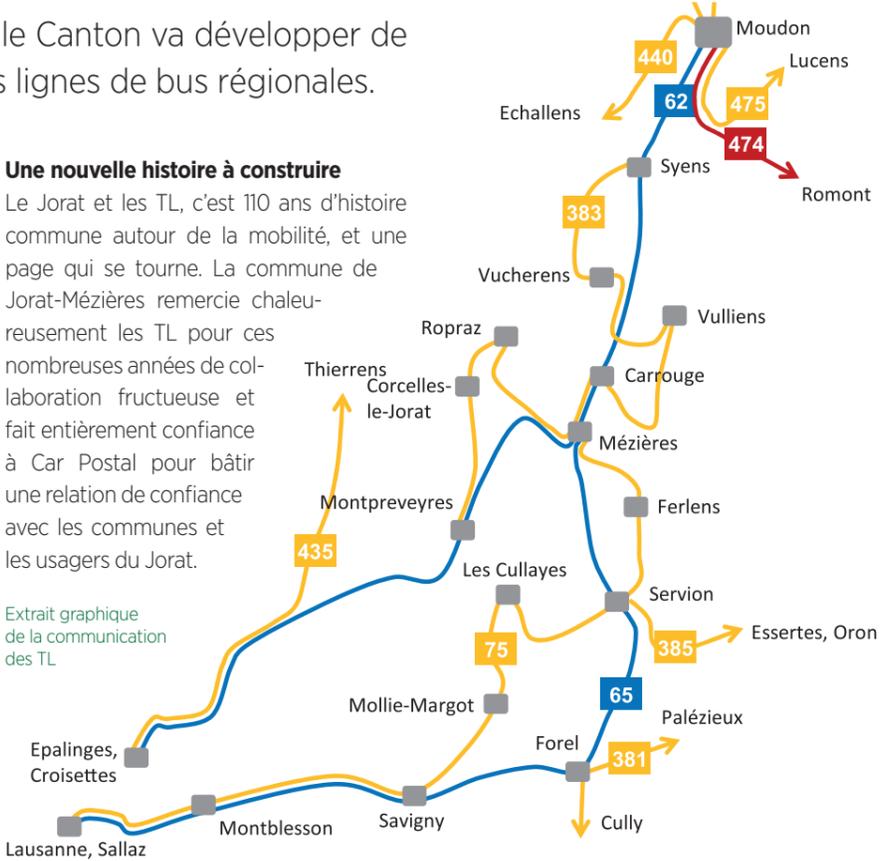
Ces évolutions au niveau de l'exploitation interviendront au changement d'horaires du 12 décembre 2021. Les lignes qui seront exploitées par CarPostal:

- 62** Moudon – Carrouge – Mézières – Montpreveyres – Croisettes
- 65** Lausanne/Sallaz – Savigny – Forel – Mézières
- 75** Lausanne/Sallaz - Savigny – Les Cullayes – Mézières
- 383** Montpreveyres – Mézières – Carrouge – Vulliens – Vucherens – Syens

**Une nouvelle histoire à construire**

Le Jorat et les TL, c'est 110 ans d'histoire commune autour de la mobilité, et une page qui se tourne. La commune de Jorat-Mézières remercie chaleureusement les TL pour ces nombreuses années de collaboration fructueuse et fait entièrement confiance à Car Postal pour bâtir une relation de confiance avec les communes et les usagers du Jorat.

Extrait graphique de la communication des TL



Aujourd'hui (horaire 2021)			
<b>62</b>	lundi-vendredi samedi-dimanche	15/20'* HP - 30' HC 60'	42 p.c./j. 19.5 p.c./j.
<b>65</b>	lundi-vendredi samedi-dimanche	40' HP - 60-75' HC 60-75'	20 p.c./j. 16.5 p.c./j.
<b>75</b>	lundi-vendredi samedi-dimanche	cadence irrégulière 120-180'	19.5 p.c./j. 9 p.c./j.
Demain (horaire 2022) - phase 1			
<b>62</b>	lundi-vendredi samedi-dimanche	15/20'* HP - 30' HC 60'	46 p.c./j.** 20.5 p.c./j.**
<b>65</b>	lundi-vendredi samedi-dimanche	30' HP - 60' HC 60-75'	25.5 p.c./j. 19 p.c./j.
<b>75</b>	lundi-vendredi samedi-dimanche	30' HP - 60' HC 60	27 p.c./j. 19 p.c./j.

\* Ligne 62: cadence 20'/15' Moudon – Croisettes HPM et 15' Croisettes – Mézières HPS  
\*\* Mise à l'horaire des courses à vide suite à la production depuis Moudon  
Lu-ve: lundis-vendredis;  
Sa-di: samedis, dimanches et fêtes générales  
HP: heures de pointe; HC: heures creuses  
p.c./j.: paires de courses par jour

# Travaux et chantiers en cours

**Grande salle de Mézières – Divers assainissements**

Les travaux de mise en conformité de l'entier des installations électriques et de l'éclairage de la scène sont maintenant terminés. Nous sommes persuadés qu'elle satisfera pleinement les sociétés locales qui avaient fait la demande de cet assainissement depuis fort longtemps. Un écran motorisé a été installé sur la scène.

La porte du WC public a été changée et le gaz a été introduit pour les plaques de cuisson de la cuisine. Suite à un problème d'infiltration vers les éléments de ventilation se trouvant à l'éco-point, il a fallu remplacer la prise d'air en toiture et les gaines d'air à l'intérieur du local.

**Grande salle de Carrouge – Divers assainissements**

Le caisson de ventilation a été remplacé et les peintures de la garderie ont été rafraîchies. Une salle d'appui a été créée dans le sous-sol de la grande salle à la demande de la direction de l'Etablissement

primaire et secondaire du Jorat pour les enfants enclassés dans les portacabines de Carrouge. Cet aménagement a nécessité une réfection des peintures et la pose de nouveaux luminaires.

**Chapelle de Carrouge**

Les drainages sur les quatre façades de la bâtisse ont été remplacés et des pierres du mur côté trottoir de la route du Village ont été scellées car elles tombaient.

**Bâtiment de la voirie à Mézières**

Une mise en conformité des locaux a été entreprise afin de sécuriser le lieu de travail du personnel de la voirie.

**De l'entretien courant ou des aménagements ont été entrepris dans tous les bâtiments communaux.**

**A noter encore la reprise de l'abattoir communal de Carrouge par trois passionnés**

La gestion de l'abattoir communal sis à Carrouge a été reprise par trois enfants du Jorat, passionnés par leur métier, dès le 1<sup>er</sup> juin 2020 sous la société «Les Tchacaïons du Jorat SNC» qui signifie en patois «tue cochons» et qui est le nom donné aux bouchers de campagne.

Cette reprise satisfait la Municipalité qui voit ainsi que la vocation de ces locaux va perdurer et en plus par de jeunes passionnés.

Lionel Piretti, Vincent Jordan et Jonas Porchet



# Routes



Aménagement routier terminé dans les secteurs de la Croix d'Or et route du Mottey.

Fin des travaux pour l'aménagement routier dans les secteurs de la Croix d'Or et la route du Mottey dans le but d'améliorer la sécurité des carrefours et des chemements piétonniers, installation d'un éclairage public suffisant et adaptation des arrêts de bus qui étaient inadaptés pour les personnes à mobilité réduite.



Demande d'un crédit d'aménagement de la chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers pour la **route du Théâtre à Mézières**. Malheureusement, une séance d'information à la population n'a pas pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires.

**Marquage et entretien annuel** des routes communales selon budget

**Juste un petit mot.** Un grand remerciement à toutes les personnes qui lors des dernières élections ont plébiscité ma candidature à l'exécutif de notre Commune et je vous assure que je vais faire tout mon possible pour satisfaire vos attentes.



# Incivilités

Si tu es un peu dur à la comprenette et que tu piges que pouic, voilà pour toi...

Ces dernières années, nous avons malheureusement une nette augmentation des incivilités, déprédations et *littering* sur la voie publique et les espaces communaux. Le *littering* est le fait de jeter et d'abandonner sur la voie publique de petites quantités de déchets sans utiliser les poubelles à disposition (*Réceptacle destiné aux ordures ménagères*). Cela défigure nos villages et indispose tout le monde, sans compter que cela coûte, par le biais de nos impôts, à tout contribuable que nous sommes.

Les mégots de cigarettes n'épargnent pas non plus nos places publiques. Alors, pourquoi ces déchets continuent de s'amonceler sans discontinuer dans les rues, les champs et les cours d'eau?

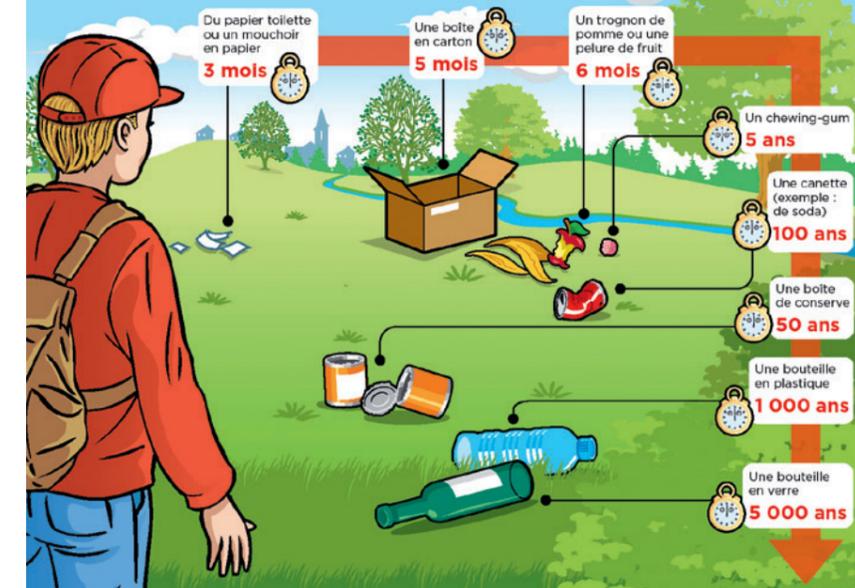
Le comportement individuel des consommateurs est souvent mis en cause car jeter son mégot au sol est un geste naturel pour beaucoup de fumeurs qui jetteraient deux cigarettes sur trois dans les grilles de caniveaux...

N'oublions pas non plus de ramasser les déjections de nos animaux de compagnie car pour rappel celles-ci sont nocives pour le bétail. La Commune a disposé de nombreuses poubelles et des distributeurs de sacs sur le territoire communal. Et que dire des masques chirurgicaux...



## La durée de vie des déchets

Les objets abandonnés dans la nature mettent beaucoup de temps à se décomposer. Voici la durée maximale pendant laquelle certains déchets polluent l'environnement.



# Geste citoyen

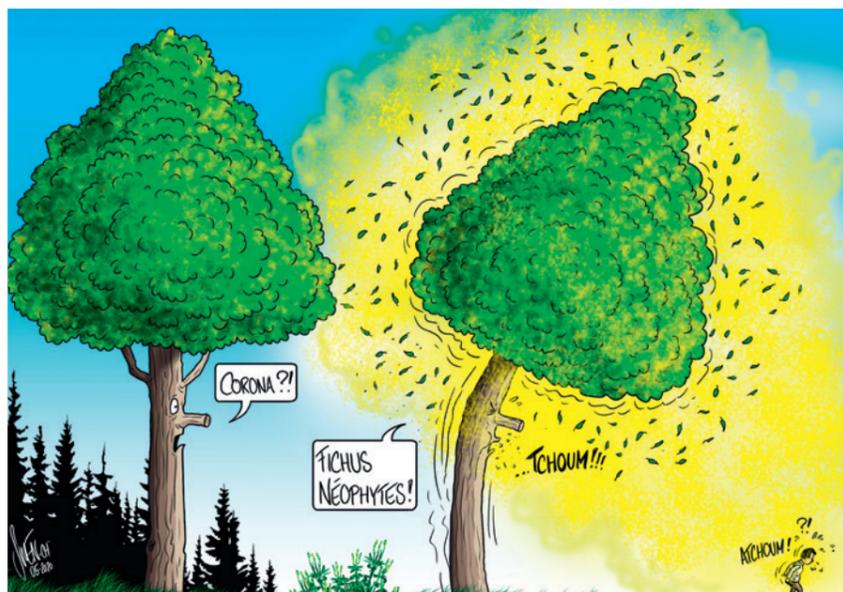
La Municipalité remercie et félicite les citoyens qui ramassent spontanément les déchets abandonnés et jetés délibérément par des personnes en manque de savoir-vivre sur le territoire communal. Ce geste responsable est le meilleur moyen de contribuer à réduire notre impact sur l'environnement.

«Aidez-nous par votre attitude à apporter votre pierre à l'édifice en adoptant un comportement respectueux du vivre ensemble et à protéger notre environnement» MERCI!

## Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaine...

A l'heure où vous lisez ce journal communal, les jardins des villages de la commune reflorissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une santé insolente. Bien des jardiniers amateurs ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des «néophytes» – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs «grands arbres» de nos forêts de demain.



### Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a déclaré 2020 «Année internationale de la santé des plantes».

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable. Soyez responsables, débarrassez vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels! Les néophytes? Dans

le sac poubelle! Pour le reste, faites appel à un professionnel ou renseignez-vous à la déchetterie.

Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé, consultez [www.foretssuisse.ch](http://www.foretssuisse.ch)

Texte repris sur le site internet de ForêtSuisse

### Le groupement forestier Broye-Jorat

a passé un audit de certification FSC le vendredi 11 juin. L'auditeur d'une entreprise allemande a pu constater que les forêts du groupement et de la commune de Jorat-Mézières satisfaisaient pleinement aux critères de certification, tant dans la gestion durable et naturelle que dans la gestion humaine. Le groupement forestier Broye-Jorat a été le seul groupement à avoir un audit en 2021.



## Sociétés locales et Coronavirus

Depuis plus d'une année, tout ou presque a déjà été dit à propos du Coronavirus. Fort logiquement, on a abordé en priorité l'aspect sanitaire, puis les conséquences, parfois dramatiques, sur notre économie en général. Et les «autres», ceux qui n'entrent pas dans la notion d'économie, que deviendront-ils?

Tout le monde, ou presque, évoque le triste sort des restaurants, des magasins, des remontées mécaniques, des musées et j'en passe. Le problème est bien réel et mérite d'être abordé avec discernement. Quid toutefois des sociétés dites «sans but lucratif» qu'on aurait tendance à oublier?

### Un rôle social de toute évidence

D'une vague à l'autre et de confinements en fermetures, nous avons tous été privés de sorties. Nous avons même été contraints d'annuler les festivités du 1<sup>er</sup> août, au risque de voir ces Messieurs de Melchtal, Stauffacher et Fürst se retourner dans leurs tombes...

De ce fait, ce n'est pas exagéré de considérer que l'Abbaye de Mézières et la Mi-été de Carrouge ont été, en tant qu'uniques manifestations de l'année 2020, considérées comme de véritables bouffées d'oxygène durant cette période morose. Celles et ceux qui le voulaient (ou qui ont osé) se sont délectés en oubliant le virus durant quelques instants. De plus, ou par chance, aucun foyer épidémiologique directement lié à ces manifestations n'a été enregistré.

### Quelle sera la suite?

L'année en cours ne nous a pas apporté de certitudes et nul ne saurait prendre le risque de dire quand nous pourrions reprendre la vie d'avant. On ose toutefois croire que les effets combinés de la vaccination et d'un comportement responsable permettront rapidement un retour à une situation la plus normale possible.

### Soyons solidaires!

Impossible donc d'énoncer une date, mais ce qui est certain, c'est qu'un beau jour (ou peut-être une nuit), il y aura bel et bien une suite, marquée par une reprise des activités de nos sociétés locales.

Et lorsque surviendra cet après-Covid, nous devons, plus que jamais, nous montrer solidaires et participer activement aux événements qu'elles s'emploieront à organiser avec soin, sans compter leur temps. Elles auront en effet besoin de notre soutien, tant moral que matériel, et de notre participation active pour redémarrer. Les fêtes ou autres

manifestations qu'elles mettent sur pied contribuent au dynamisme de la commune de Jorat-Mézières et méritent à ce titre notre profonde reconnaissance.

En conclusion, que vous soyez fraîchement arrivés ou installés depuis plusieurs générations, n'hésitez pas, lors de la reprise tant espérée, à faire acte de présence; vous ne le regretterez certainement pas et aurez parfois même de la peine à repartir.

Productions musicales par la Fanfare du Jorat lors du 1<sup>er</sup> août 2019 à Ferlens



# Pandémie Sentier Gustave Roud

Comment faire pour rester debout? Une année à oublier ou justement à garder en mémoire et à tirer les enseignements de cette situation hors du commun?

Nous avons tous un agenda bien rempli, qui s'est vidé au fur et à mesure des jours qui passaient. On pensait que cela serait vite réglé, que la médecine allait pouvoir trouver des remèdes et que ce ne serait plus qu'un mauvais souvenir. Eh bien non, une année a passé et notre avenir n'est toujours pas prévisible. Une vie que nous ne maîtrisons plus et déjà un an d'incertitudes avec cette pandémie. Nos aînés qui nous ont quittés, nos voisins, nos proches qui ont subi cette maladie avec plus ou moins de séquelles. Nos jeunes qui veulent croire à un avenir meilleur mais qui sont stoppés par toutes les directives imposées.

Nous avons besoin d'un cadre bien établi, des habitudes de vie que ce soit au travail, à la maison, à l'école. La vie continue mais le fondamental a changé et il faut réapprendre à vivre différemment. Apprendre à vivre et assumer ce temps de désert, à accepter ces moments de vide et de doutes.

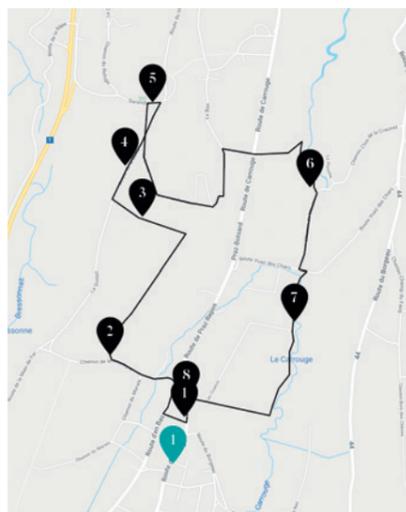
Notre cerveau est fait pour anticiper l'avenir, prédire les événements, avoir des projets. C'est peut-être le moment de faire changer les choses! Il y a une opportunité pour nous toutes et nous tous de nous donner la main!

Si le coeur vous en dit, ou plutôt les jambes, vous pouvez emprunter le sentier littéraire, long de 7 km, avec comme point de départ la ferme du poète à Carrouge. Il aimait parcourir, sa sacoche accrochée à son épaule, les bois, les sentiers, les champs et les collines du Jorat.



Le site <https://sentier.gustave-roud.ch/> vous donnera toutes les informations liées à ce sentier. Le QR-code imprimé sur la brochure, qui est téléchargeable sur le site internet, vous permettra d'accéder au site où se trouvent les séquences sonores et les images en lien avec chaque étape.

Une association des Amis de Gustave Roud s'est constituée une année après sa mort, elle gère et publie ses ouvrages. Ils sont aussi les initiants de ce sentier qui a été inauguré en 2012.



## Collège Gustave Roud

Tout ne s'est pas arrêté en mars 2020...  
Un chantier est né!

La construction du collège Gustave Roud a démarré et cela pour deux belles années.

Un bel hommage à ce poète, écrivain, photographe (1897-1976), qui habitait dans une magnifique ferme familiale à la sortie de Carrouge. Il est prévu que ses paysages et ses portraits ornent des niches dans les couloirs de l'école.

C'est le 1<sup>er</sup> septembre 2020 que la cérémonie de la première pierre a eu lieu sur l'emplacement du Collège avec l'entreprise totale HRS, les artisans du chantier, les autorités de l'ASIJ et de Jorat-Mézières.

Un tube ressemblant à une pierre a été scellé dans le mortier. Il contient un poème de Gustave Roud, une bouteille de vin local, les plans de construction de l'édifice ainsi qu'un masque, ceci afin de ne pas oublier l'époque dans laquelle nous vivons.



Cérémonie de la première pierre. De gauche à droite, M. César Vuadens, co-directeur de l'entreprise HRS, Mme Muriel Preti, municipale, M. Gérald Morier-Genoud, directeur de l'EPS du Jorat et M. Etienne Cherpillod, président de l'ASIJ



# Crèche et garderie

## Crèche «Petit Panda» à Mézières

Je vous présente la crèche «Petit Panda», créée en 2016 grâce à l'enthousiasme de Mme Gaëlle Mercier, directrice de cette structure. Elle est éducatrice sociale et diplômée en gestion et direction, formatrice des étudiants du travail social et de la petite enfance.

Cette crèche se situe à deux pas de l'église, dans l'ancienne administration communale de Mézières. C'est une structure privée qui accueille 14 enfants de 18 mois à 6 ans au quotidien dans un groupe vertical. Cela signifie que les enfants évoluent dans un même lieu de vie et partagent leur quotidien dans un contexte familial. Les locaux spacieux permettent de séparer les plus jeunes des plus grands selon les activités proposées.

La crèche offre une atmosphère stable et sécurisée aux enfants. Elle répond à un cadre d'apprentissage moderne autour de diverses activités quotidiennes (initiation au yoga et à la découverte du mouvement, ateliers cuisine et découvertes des saveurs, bricolage, peinture, etc.).

La pédagogie de la crèche insiste également sur l'importance des sorties quotidiennes pour une bonne aération qui ont lieu dans le village ou alors dans le grand jardin extérieur. C'est d'ailleurs une chance de l'avoir car il permet de valoriser les activités d'extérieur (grillades, jeux d'eau ou de neige...).

La directrice privilégie une collaboration de proximité et transparente aux familles afin de construire un climat de confiance entre l'équipe éducative, les parents et les enfants.

L'équipe est composée de cinq éducatrices diplômées, d'une apprentie et de deux stagiaires afin de partager leurs idéologies et d'aider à la formation de ce beau métier. Et sans oublier quelques poissons, une compagnie apaisante, et les deux tortues dans le jardin. Les heures d'ouverture sont de 6h30 à 18h15 et ceci du lundi au vendredi.

*Texte adapté de la proposition de Gaëlle Mercier*



Gaëlle Mercier, directrice de la garderie Petit Panda à Mézières

## Garderie «Les Libellules» à Carrouge

La garderie «Les Libellules», qui appartient au réseau APERO (Accueil Petite Enfance Réseau Oron), se situe à Carrouge sous le bâtiment de la grande salle. Un grand jardin sécurisé et adapté aux enfants est directement accessible depuis les locaux. Il

est composé de différentes zones qui délimitent les jeux extérieurs: verdure, copeaux de bois et sol synthétique.

La directrice Mme Virgine Krähenbühl a géré la structure dès mai 2015 et a passé le relais à Mme Joyce Constant en mai 2021.

La garderie accueille des enfants de la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée de l'école. A ce jour, 46 familles par semaine bénéficient de cet accueil. Un taux de remplissage de 92,7% pour ce début d'année dont 29 familles qui habitent la commune de Jorat-Mézières. La capacité d'accueil par jour est de 22 enfants répartis en 3 groupes.

- Nurserie: de 3 à 18 mois
- Trotteurs: de 18 mois à 2,5 ans
- Grands: de 2,5 ans à l'entrée de l'école.

Les heures d'ouverture sont de 6h30 à 18h30 et ceci du lundi au vendredi. L'équipe est formée de 16 personnes, dont 1 directrice, 1 assistante administrative, 1 intendante, 5 éducatrices de l'enfance, 4 assistantes socio-éducatives et 4 personnes en formation.



Virginie Krähenbühl et Joyce Constant, directrices de la garderie Les Libellules à Carrouge

La garderie privilégie un accueil de qualité, autour de valeurs telles que le respect, l'authenticité et la collaboration de tous, les familles, les enfants et le personnel. L'encouragement précoce prépare les enfants à leur future vie en société. Dans les structures d'accueil, ils prennent conscience de leur appartenance à la communauté. Ils apprennent à vivre et à jouer ensemble dans des espaces qu'ils doivent apprendre à connaître et maîtriser par rapport à leur milieu familial.



# Site internet de la Commune

Après plus de huit ans de loyaux services, il était temps de donner un coup de jeune au site internet communal. En effet, la technologie évolue rapidement et désormais un large assortiment d'appareils sont utilisés pour accéder à internet.

Tablettes et smartphones sont aujourd'hui monnaie courante. L'ancien site (basé, pour les connaisseurs, sur Joomla) n'était plus adapté à ces médias, tant pour l'affichage «adaptif» que pour la rapidité de réaction. Dès l'automne 2020, nous avons lancé un appel d'offres pour son renouvellement.

Plusieurs entreprises nous ont offert leurs services. En petit groupe, nous avons reçu ces sociétés, qui, toutes, nous ont proposé force démonstrations et explications, pas toujours convaincantes... Les offres subséquentes nous ont parfois surpris, en particulier par des prix complètement hors de portée, au regard de notre budget.

Après synthèse et analyse des propositions, c'est la société Webforge, à Lausanne qui a été choisie. Cette société s'est distinguée par un excellent rapport qualité-prix, une disponibilité remarquable et surtout un produit avec une grande facilité d'utilisation lors des mises à jour. Ce point est particulièrement important, car nous n'avons pas, à l'instar de beaucoup de communes de taille similaire, de service informatique dédié.

Le «web designer», Monsieur Balestrini, nous a soumis plusieurs maquettes. Une fois le choix établi, il a travaillé en étroite collaboration avec le personnel communal, en particulier pour ce qui concerne le système de réservation de salles, assez complexe, puisque nous devons gérer 11 lieux offerts à la location (certains d'entre eux étant réservés aux autorités et à l'administration).



Côté commune, Madame Isabelle Jufer a supervisé cette migration, d'entente avec ses collègues. Naturellement, tout n'a pas été repris de zéro, puisqu'une grande partie du contenu existait déjà... Une remise en forme et des adaptations ont été opérées, afin de coller au nouveau design. C'était aussi l'occasion de «faire le ménage» et ainsi supprimer des pages non utilisées et/ou des informations obsolètes.

Une arborescence simplifiée, ainsi qu'un accès rapide aux informations essentielles ont été mis en place. Tout le projet a pu être bouclé dans les délais impartis, au tarif convenu. C'est avec enthousiasme que le nouveau site a été mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars.

Bien sûr, tout n'est pas parfait... C'est pourquoi nous invitons la population à nous faire part de leurs avis. Dans la mesure du possible, nous adapterons le contenu aux souhaits des habitants de la commune.

Le site de la commune :  
[www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch)



## Evacuation des eaux



Quartier de la Biolaire à Mézières: travaux conséquents à des profondeurs de plus de 3 mètres



Chaque canalisation est relevée pour mettre à jour notre cadastre

Les eaux que nous rejetons dans l'environnement suivent des filières d'évacuation différentes.

Alors que les eaux usées (WC, lave-linge, vaisselle, etc.) sont dirigées vers une station d'épuration (STEP), les eaux claires (eau de pluie ruisselant sur les toits, parkings, voies d'accès, etc.) sont en principe rejetées sans traitement dans le milieu naturel (cours d'eau, lac) par un réseau de canalisations séparé.

Notre Commune est équipée d'un réseau séparé EC et EU. Au cours de cette législature, des grands travaux ont été réalisés pour que notre réseau soit séparé dans sa totalité.

La mise en séparatif du quartier de la Biolaire à Mézières finalise notre



réseau séparatif. Il reste toutefois encore plusieurs maisons isolées qui doivent être mises en conformité.

Un grand défi pour ces prochaines années est d'éliminer toutes les eaux parasites qui sont envoyées dans nos eaux usées. Ces défauts doivent être éliminés car la future station d'épuration de

Pour la construction du nouveau collège Gustave Roud, le tracé du réseau a dû être modifié

Lucens (EMB) qui traitera également les micropolluants, ne pourra pas traiter de telles quantités d'eaux, en particulier lors des gros orages de plus en plus fréquents ces dernières années.

## Liste des préavis municipaux soumis au Conseil communal

En 2020 - 2021, le Conseil communal de Jorat-Mézières a siégé à 3 reprises.

L'ensemble des préavis, décisions et PV des séances du Conseil communal sont accessibles sous [www.jorat-mezières.ch](http://www.jorat-mezières.ch)

### 6 octobre 2020

**Préavis 06/2020**  
Aménagement de chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers – Secteur rue du Théâtre

Municipaux responsables:  
Hugentobler Sonia et Guenat Patrice

### Préavis 07/2020

Arrêté d'imposition pour l'année 2021  
Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

### 3 décembre 2020

**Préavis 08/2020**  
Budget 2021

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

### Préavis 09/2020

Achat de la parcelle RF N°4005 à Mézières

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

### Préavis 10/2020

Rénovation du collège de Ferlens et aménagement d'un appartement

Municipaux responsables:  
Simonetta Sandro et Guenat Patrice

### 15 juin 2021



### Préavis 01/2021

Gestion de la Municipalité et comptes communaux pour l'année 2021

Municipal responsable: Guenat Patrice, syndic

### Préavis 02/2021

Route d'En Bas RC 631-C-S, Ch. Champ du Trey à Carrouge  
Demande de crédit d'étude

Municipaux responsables:  
Hugentobler Sonia et Guenat Patrice

## Assermentation des autorités 2021-2026

C'est par la belle journée ensoleillée du 15 juin 2021 à 15h00 qu'ont eu lieu les assermentations des autorités de Jorat-Mézières à la grande salle de Mézières pour la législature 2021-2026 et ceci sous la direction de M. Daniel Flotron, préfet du District de Lavaux-Oron.

Quand on parle d'autorités, il faut distinguer: l'exécutif: soit les 7 municipaux, et le législatif: soit les 55 conseillers communaux.

Une fois toutes les personnes concernées assermentées, une séance d'installation du Conseil communal a suivi. Lors de cette séance ont été élus les membres formant le bureau du Conseil: le président, les deux vice-présidents, deux scrutateurs, deux scrutateurs suppléants ainsi que la

secrétaire suppléante. Se sont ensuivies les élections des membres aux diverses commissions et associations régionales.

Les municipaux Michel Rochat, Muriel Preti, Roland Galley, Patrick Emery, Pierre Jordan, Sonia Hugentobler, Patrice Guenat, syndic et le préfet M. Daniel Flotron



## Instances officielles

SERVICES	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
Agence assurances sociales (AAS)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 19 60
Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation AVS	Rue des Moulins 3	1800 Vevey	021 964 12 11
Centre social régional (CSR)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 19 55
ECA	Rue de la Tour 5	1095 Lutry	058 721 21 21
Etat civil vaudois	Rue du Simplon 18	1800 Vevey	021 557 07 07
Gendarmerie - poste d'Oron	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 86 21
Justice de Paix Lavaux-Oron	Rue Davel 9	1096 Cully	021 557 82 55
Office des faillites arrondissement Est vaudois	Rue de la Madeleine 39	1800 Vevey	021 557 12 20
Office d'impôt du district	Rue du Simplon 22	1800 Vevey	021 557 10 00
Office des poursuites Lavaux-Oron	Ch. des Versailles 6	1096 Cully	021 557 83 10
Office régional de placement (ORP)	Av. C.-F. Ramuz 43	1009 Pully	021 557 19 10
Préfecture Lavaux-Oron	Rue du Temple 17	1096 Cully	021 316 07 10
Registre foncier de l'Est vaudois	Rue du Simplon 24	1800 Vevey	021 557 12 12
SDIS Oron-Jorat	Rte de Lausanne 54	1610 Oron-la-Ville	079 467 73 34

## Ecole et petite enfance

SERVICES SCOLAIRES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERRO)	Ch. du Centre 6	1077 Servion	www.reseau-aperro.ch	021 903 14 13
Ass. des parents d'élèves du Jorat (APE Jorat)	Ch. du Clos du Brit 2B	1083 Mézières	www.ape-jorat.ch	078 904 91 79
Ass. scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.asij.ch	021 557 35 08
Etablissement scolaire du Jorat (EPS)	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.ecolesdujorat.ch	021 557 35 10

GARDERIES	RUE	LOCALITÉ	LIEN INTERNET	TÉLÉPHONE
Le Petit Panda	Rue du Général-Guisan 4	1083 Mézières	www.petit-panda.ch	021 903 61 45
Les Libellules	Ch. de la Grande Salle 1	1084 Carrouge	www.reseau-aperro.ch	021 903 40 41

## Assistance - Aides

SERVICES	TÉLÉPHONE
Association AI Oron t'aide	079 398 03 60
Cartons du Cœur région Oron	079 393 86 70
Fondation pour proches-aidants PRO-XY Lavaux-Oron, coordinatrice régionale	079 590 61 30
Groupe des bénévoles Oron-Mézières, transports médicaux, CMS Oron	021 907 35 50
La main tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Pro Senectute	021 646 17 21

## Paroisses

PAROISSES	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
Paroisse du Jorat, Nicolas Merminod, pasteur	Ruelle Pasteur Martin 1	1083 Mézières	021 331 58 28
Paroisse catholique d'Oron-la-Ville, Luis Nunes, président	Ch. du Chaney 3	1610 Oron-la-Ville	078 613 92 59

## Services médicaux

SERVICES	RESPONSABLE	LIEU	TÉLÉPHONE
<b>URGENCES</b>			
<b>Ambulances, appel d'urgences</b>			<b>144</b>
<b>Feu, centrale d'alarme</b>			<b>118</b>
Permanences médicales, Centrale des médecins de garde		1005 Lausanne	0848 133 133
Police, appel d'urgences			117
Rega			1414
<b>CENTRE MÉDICAL DU JORAT</b>		Rte de Servion 4-6-8, 1083 Mézières	
Médecine de famille	Dr Christopher Krayenbühl Dr Jean Perdrix, Dr Jean-Michel Bigler, Dr Biniam Shawul et Dresse Jeanne de Montmollin		021 903 11 23 021 903 19 13
Psychiatrie - Psychothérapie	Dr Carlos A. de Mendonça Lima et Dr Dimitris Foskolos		021 903 19 13
Pédiatrie	Dresse Sarah Pernet-Fattet et Dresse Gaël Vadnaï		021 903 60 00
Cabinet dentaire	Dresse Valérie Dormenval		021 903 59 03
Cabinet de physiothérapie	Alison Garland de Rivaz		021 903 21 18
Chirurgie orthopédique	Dr Georges-Edouard Barraud		021 903 11 23
<b>Pharmacie du Jorat</b>	David Mack	Rte de Servion 6, 1083 Mézières	021 903 02 60
<b>Centre médico-social (CMS)</b>		Le Bourg 40, 1610 Oron-la-Ville	021 907 35 50

## Santé

THÉRAPIES	CONTACT	LIEU	TÉLÉPHONE
Cabinet d'ostéopathie	Victoria Dezuari	Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières	079 445 35 86
Cabinet de physiothérapie	Agnès Grenon Beysard Muriel Burkhard Sylvia Schär-Kuttel	Rte du Mottey 25, 1084 Carrouge Rte du Mottey 25, 1084 Carrouge Rte du Village 35, 1084 Carrouge	079 638 91 75 078 805 94 16 021 903 17 21
Cabinet d'ergothérapie	Céline Christinat R'go Jannet Zaal	Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières	078 679 22 98 078 853 57 69

## EMS

EMS	RUE	LOCALITÉ	TÉLÉPHONE
EMS La Faverge	Rte de Bulle 10	1610 Oron-la-Ville	021 908 09 08
EMS Le Flon	Rte du Flon 19	1610 Oron-la-Ville	021 908 02 00
EMS Le Signal	Rte du Signal 6	1080 Les Cullayes	021 903 11 66
Résidence EMS Praz-Joret	Rte de Servion 36a	1083 Mézières	021 903 09 40

## Animaux et forêt

SERVICES	CONTACTS	RUE	LOCALITE	TELEPHONE
Vétérinaire petits et grands animaux	Julien Lador	La Vy de Rue 3	1083 Mézières	021 903 01 01
Garde-faune	Stéphane Mettraux	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	079 237 42 62
Garde-pêche	Louis Deslarzes (dès le 01.09.2021)	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	
Garde forestier	Marc Rod	Z.I. Ecorcheboeuf 23	1084 Carrouge	079 638 05 21

## Les brèves

### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE – ENTREPRISES

- Toute personne ou entreprise qui exerce une activité économique indépendante, quelle que soit sa forme juridique, sur le territoire de Jorat-Mézières, est tenue de s'annoncer auprès de l'administration communale.
- Les modifications et nouvelles données devront être annoncées dans un délai de trente jours.
- Toute entreprise employant un travailleur frontalier doit obligatoirement l'annoncer au Contrôle des habitants.

Formulaire d'annonce de nouvelle entreprise à télécharger sur [www.jorat-mezieres.ch / Cadre de vie / Entreprises et commerces](http://www.jorat-mezieres.ch/Cadre%20de%20vie/Entreprises%20et%20commerces)

### BOIS DE FEU

La Coopérative Bois énergie Jorat-Broye, dont la Commune de Jorat-Mézières est membre, commercialise du bois de feu pour cheminée (en stères, en sacs de 15 kg et bois d'allumage) ainsi que des plaquettes de bois pour couverture de jardin.



Pour commandes & renseignements:  
GFBJ, Groupement forestier Broye-Jorat,  
Z.I. de l'Ecorcheboeuf 23, 1084 Carrouge  
Marc Rod, garde forestier  
portable: 079 638 05 21, mail: [marc.rod@vd.ch](mailto:marc.rod@vd.ch)

### OFFICE DE LA POPULATION COVID-19

L'accueil de notre administration est ouvert aux horaires habituels. Nous pouvons accueillir une personne en respectant les consignes en vigueur.

Vous pouvez également prendre contact avec l'administration afin d'exa-

miner si un déplacement y est indispensable, ou si la situation peut être réglée par courriel ou par l'intermédiaire de notre guichet virtuel sur notre site.

Nous vous remercions d'avance de vous présenter une demi-heure avant la fermeture de nos bureaux pour effectuer une annonce d'arrivée, ainsi que pour une commande de document d'identité.

### Changements d'adresse et facture SERAFE AG

Une livraison mensuelle des données du registre des habitants, par l'intermédiaire de l'organe cantonal de contrôle des Offices de la population, est effectuée dans le courant des trois premiers jours ouvrables du mois à SERAFE AG. Sur cette base, une facture est générée pour la redevance.

**D'où l'importance d'annoncer à l'Office de la population les changements suivants dans les délais, selon la Loi sur le contrôle des habitants LCH 142.01:**

- arrivée ainsi que changement d'adresse dans la Commune dans les huit jours, art. 5
- départ de la Commune, au plus tard le jour du départ, art. 6

Les démarches peuvent être facilement entreprises par l'intermédiaire de notre guichet virtuel. Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site, et nous restons à disposition en cas de besoin.

### Légalisation de signature dans le canton de Vaud

Légalisation de signature dans le canton de Vaud: la police, le contrôle des habitants et les juges de paix ne sont pas compétents pour légaliser une signature. Seuls les notaires sont habilités à le faire.

Vous trouverez des informations sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch / administration / Office de la population / autres renseignements](http://www.jorat-mezieres.ch/administration/Office%20de%20la%20population/)

### LOCATIONS DES SALLES ET REFUGES DE LA COMMUNE

Les demandes de location pour les différentes salles et refuges de la commune doivent être déposées via le site internet [www.jorat-mezieres.ch/locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations)

Nous rappelons que les demandes doivent être déposées au minimum un mois avant la manifestation, notamment pour les refuges et la salle des Enfants Bourgeois. Concernant les grandes salles, celles-ci doivent être déposées au minimum trois mois à l'avance.

Les locations pour la Ferme des Troncs, Les Chardouilles et le refuge de la Détente à Ferlens ne sont pas gérées par l'administration communale. Nous vous communiquons ci-dessous les liens qui vous donneront tous les renseignements nécessaires:

- **Refuge La Détente:**  
[www.refugeladetente.ch](http://www.refugeladetente.ch)  
ou sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch / locations / autres locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/)
- **Maison d'accueil des Chardouilles:**  
sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch / locations / autres locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/)
- **Ferme des Troncs, Association Jorat souviens-toi:** [www.joratst.ch](http://www.joratst.ch)  
ou sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch / locations / autres locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/)

Nos deux refuges proposés à la location vous permettent de vivre une expérience hors de la vie tumultueuse actuelle.

Il s'agit d'un retour aux sources que nous vous proposons.



Refuge des Roches, Mézières



Refuge du Grand-Jorat, Carrouge

## Location de nos refuges

Dès que la belle saison est de retour, la location est ouverte à tous mais en priorité pour nos administrés et au bénéfice d'une assurance RC. Informations et réservations sur notre site [www.jorat-mezieres.ch/locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations)



Nos refuges	Refuge du Grand-Jorat, Carrouge	Refuge des Roches, Mézières
<b>Adresse</b>	Forêt du Grand-Jorat, sur Savigny (Ch. des Deux-Refuges, non loin des Cullayes)	Forêt les Bois des Roches, sur Savigny
<b>Capacité d'accueil</b>	30 personnes	20 personnes
<b>Tarif de location habitant</b>	Fr. 50.- pour 1 jour Fr. 80.- les 2 jours	Fr. 50.- pour 1 jour Fr. 80.- les 2 jours
<b>Tarif de location externe</b>	Fr. 100.- pour 1 jour Fr. 180.- les 2 jours	Fr. 100.- pour 1 jour Fr. 180.- les 2 jours
<b>Équipement - eau</b>	Pas d'eau courante, fontaine à disposition	Pas d'eau courante, fontaine à disposition
<b>Équipement - électricité</b>	Panneau solaire pour avoir de la lumière	Panneau solaire pour avoir de la lumière
<b>Équipement - cuisson</b>	1 cuisinière à bois	1 cuisinière à bois
<b>Équipement - chauffage</b>		1 fourneau à bois
<b>Équipement - WC</b>	A l'extérieur	A l'extérieur
<b>Équipement - vaisselle</b>	Pas de vaisselle	Pas de vaisselle
<b>Équipement - broche</b>	Abris broche	Foyer à l'extérieur
<b>Parking</b>	Ok, autour du refuge	Ok, autour du refuge
<b>Accès handicapé</b>	non	non

## Police des constructions

### Quand doit-on demander une autorisation de construire ?

Dès qu'une intervention (même provisoire) modifie un site en surface ou en sous-sol, elle est en principe soumise à la délivrance d'une autorisation (art. 103, al. 1 LATC). Cette obligation s'applique aussi bien en zone à bâtir qu'en dehors de celle-ci.

Tous les travaux de construction, transformation ou de démolition doivent être annoncés à la Commune qui décidera s'ils sont assujettis à autorisation (art. 103, al. 4 LATC). Voici quelques exemples de travaux soumis à permis de construire :

- construction d'une véranda non chauffée
- changement d'affectation des locaux, par exemple transformation d'un logement en bureau
- installation d'une pompe à chaleur en extérieur
- création d'un velux
- etc.

Certains travaux ne sont pas soumis à permis de construire, il faut alors demander une autorisation municipale pour construction de minime importance à la Commune. Pour faire l'objet d'une telle demande, le projet doit respecter simultanément les conditions ci-après :

- Objets ou travaux de minime importance (art. 68a RLATC)
- Transformation ou construction dispensée d'enquête publique
- Transformation ou construction ne nécessitant pas d'autorisation cantonale
- Aucune atteinte à un intérêt public majeur telle la protection de la nature, du paysage, des régions archéologiques, des sites naturels ou construits et des monuments historiques ou à des intérêts privés dignes de protection tels ceux des voisins
- Pas d'influence sur l'équipement et l'environnement
- Implantation en zone à bâtir
- Objet non classé à l'inventaire des monuments historiques
- Dossier de compétence municipale

Le formulaire pour demander une décision municipale de non-assujettissement à permis de construire pour les constructions de minime importance sera disponible prochainement sur le site internet communal [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch).

La Municipalité peut décider que votre projet nécessite une mise à l'enquête. Dans ce cas, des informations et des documents supplémentaires seront nécessaires et une demande de permis de construire devra être déposée.

En cas de doute sur le type d'autorisation nécessaire à votre projet, veuillez vous adresser à votre commune.

## Recensement des chiens

En application des règlements cantonaux, la Municipalité informe les propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de déclarer, à l'administration communale :

- les chiens acquis, reçus, vendus et/ou décédés

Chaque propriétaire est tenu d'annoncer toute modification dans les 15 jours suivant l'événement, et dans les 90 jours en cas de naissance.

Tous les propriétaires de chiens doivent être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile.

Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse.



Règlement communal de police :

- Art. 22 Animaux errants :  
Il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettraient la sécurité publique.
- Art. 23 Chiens sans collier :  
Les chiens doivent être munis d'un collier portant le nom de leur propriétaire.

### Procédure AMICUS

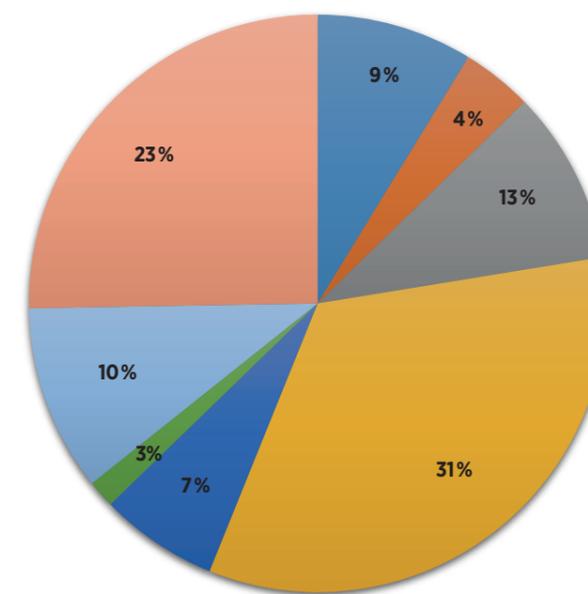
#### (banque fédérale de données pour les chiens) :

Les propriétaires de chiens sont tenus de les enregistrer sur la base de données d'AMICUS. Ils recevront de l'administration communale un n° d'identifiant IP pour procéder à cette inscription. Procédure à télécharger sur notre site [www.jorat-mezieres.ch/administration/inscription\\_chiens/procédure\\_Amicus](http://www.jorat-mezieres.ch/administration/inscription_chiens/procédure_Amicus)



## Infos déchets et horaires de la déchetterie

### QUANTITÉ ET TYPE DE DÉCHETS EN 2020



Type	Quantité
Bois	120,63 to
Fer léger et blanc	55,24 to
Papier + carton	176,14 to
Ordures ménagères	420,07 to
Encombrants	98,32 to
Déchets inertes	39,00 to
Verre	137,85 to
Déchets verts	310,76 to
<b>TOTAL</b>	<b>1358,01 to</b>

Nombre d'habitants au 31 décembre 2020 : 2966

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA LOUYE À CARROUGE

#### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (horaire d'hiver)

<b>Mercredi</b>	15h00 – 18h30
<b>Vendredi</b>	10h00 – 12h00      13h00 – 15h00 réservé aux entreprises
<b>Samedi</b>	08h30 – 11h30

#### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (horaire d'été)

<b>Lundi</b>	15h00 – 18h30
<b>Mercredi</b>	15h00 – 18h30
<b>Vendredi</b>	10h00 – 12h00      13h00 – 15h00 réservé aux entreprises
<b>Samedi</b>	08h30 – 11h30

Fermée les jours fériés officiels / Contact : Service de la voirie, 021 903 26 17, [voirie@jorat-mezieres.ch](mailto:voirie@jorat-mezieres.ch)



# Formation premiers secours

## « massage cardiaque avec défibrillateur » - BLS-AED

La Commune de Jorat-Mézières propose désormais à sa population de suivre des cours de formations BLS-AED à Mézières.

### Type formation:

BLS-AED compacte de 2h, validée par un certificat BLS-AED-SRC valable 2 ans et reconnue par le Swiss Resuscitation Council SRC

### Objectif général:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable, en attendant les secours professionnels, de maîtriser les gestes de base de la réanimation cardiopulmonaire chez les adultes en conformité avec les recommandations internationales. Cette formation vous permet de devenir Premier Répondant (First Responder).

### Public cible:

Toute personne, dès l'âge de 10 ans.

### Dates 2021-2022:

29 septembre et 10 novembre 2021  
16 mars, 22 juin et 2 novembre 2022

### Horaire:

De 19h à 21h

### Lieu:

Salle des Enfants Bourgeois à la route de la Croix-d'Or 6 à 1083 Mézières VD

### Inscription:

Via notre site [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) / Cadre de vie / Santé, soins / Formation premiers secours

### Tarif:

Habitant de Jorat-Mézières: formation OFFERTE tous les 2 ans  
Non-résident de la commune: Fr. 80.- par personne

### Formateur:

SR Cœur. Responsable formation; Christophe Roulin, 079 799 48 29, [info@srcoeur.ch](mailto:info@srcoeur.ch), [www.srcoeur.ch](http://www.srcoeur.ch)

**Vous avez 18 ans révolus et avez suivi le cours BLS/AED reconnu SRC?** Alors n'hésitez plus, devenez «Premier Répondant». Informations sous: [www.vd.ch/first-responders](http://www.vd.ch/first-responders)

Trois défibrillateurs sont à disposition en cas d'urgence cardiaque sur le territoire communal  
Informations sous: [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) / Cadre de vie / Santé, soins / Défibrillateurs



### Quelques chiffres

- Dans le canton de Vaud, chaque jour, **2 personnes** sont victimes d'un arrêt cardiaque;
- Seule **1 personne sur 20** survit;
- Plus de **70%** de ces arrêts cardiaques se produisent à domicile, généralement durant la journée.
- Une ambulance met en moyenne **10 minutes** pour arriver sur place, un «premier répondant» **5**.



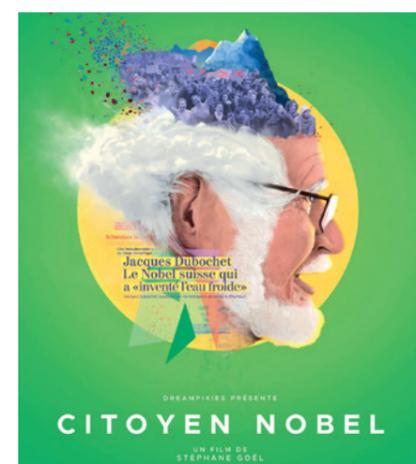
Concept de la chaîne de survie avec alarme du First responders par le 144

## Nymphe d'or pour Stéphane Goël

Au moment de boucler cette 5<sup>e</sup> édition du journal communal, nous avons eu l'heureuse surprise d'apprendre que M. Stéphane Goël, cinéaste, réalisateur et vidéaste a gagné la nymphe d'or décernée pour le meilleur film documentaire *Citoyen Nobel* (portrait de Jacques Dubochet qui a reçu le prix Nobel de chimie en 2017) lors du 60<sup>e</sup> Festival de Télévision de Monte Carlo en juin dernier.

M. Goël est né et a grandi à Carrouge dans la ferme familiale où réside d'ailleurs

encore ses parents et son frère avec sa famille. Nous lui adressons nos sincères félicitations.



## 3000<sup>e</sup> habitant

C'est au tout début du mois de mai 2021 que la nouvelle est tombée et, tant la Municipalité que le bureau du Greffe municipal ont eu l'heureuse surprise d'apprendre que le 3000<sup>e</sup> habitant était un enfant de quelques mois, Alexander Bizière né le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à Morges et habitant avec ses parents à Carrouge depuis le 30 avril 2021.

Cet adorable enfant, qui a su garder son sourire tout au long de la réception officielle, a été fêté, avec ses parents, par un merveilleux après-midi de juin à l'ombre de la chapelle de Carrouge. Le



syndic Patrice Guenat, accompagné des 6 municipaux, a transmis au nom de la Municipalité ses meilleurs vœux ainsi que la bienvenue dans la Commune de

Jorat-Mézières à la famille Bizière-Rogier puis a remis un diplôme «symbolique» agrémenté d'un vreneli pour Alexander et un bouquet de fleurs aux parents.

## Exploits sportifs

### Magnifiques prouesses de deux futures championnes

### Norah Demierre

Norah Demierre de Carrouge, âgée de 14 ans, a terminé à la 16<sup>e</sup> place du concours général, concours par ensembles femmes, avec ses partenaires aux championnats d'Europe de gymnastique rythmique qui se sont déroulés à Varna en Bulgarie du 9 au 13 juin dernier.

Information reprise dans le journal *La Broye* du 17 juin 2021.



### Cathia Schär

Cathia Schär, habitante de Mézières et qui est à peine âgée de 20 ans a fait de magnifiques résultats en triathlon au niveau européen. Elle a terminé au 22<sup>e</sup> rang des femmes Elites et au 9<sup>e</sup> rang des femmes U23 le 18 juin 2021 lors du Triathlon Sprint and Relay Championships de Kitzbühl. Elle se qualifie dès lors directement pour les championnats du monde du 21 août à Edmonton au Canada. A noter qu'elle termine devant plusieurs athlètes internationales sélectionnées pour les jeux olympiques.



*Félicitations à Norah et Cathia et bonne suite de saison!*

# Associations et sociétés locales, sports et loisirs

Dénomination	Prénom	Nom	Localité	Tél. officiel	Site internet
Abbaye de Carrouge	Frédéric	Pittet	1083 Mézières	079 301 42 82	
Abbaye de Mézières	Raphaël	Pasteris	1083 Mézières	079 649 65 13	
Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes	Loïc	Bardet	1085 Vulliens	079 718 01 88	www.abbaye-servion-ferlens-essertes.ch
Aînés du Jorat	Monique	Maeder	1084 Carrouge	021 903 18 03	
Association AI Oron t'aide	Henri-Louis	Doge	1084 Carrouge	079 174 58 97	www.alorontaide.ch
Amicale PEC Jorat-Lavaux			1085 Vulliens	079 765 49 84	www.chevaud.ch
Association des amis de Gustave Roud AAGR	Stéphane	Pétermann	1084 Carrouge	079 288 42 97	www.gustave-roud.ch
Association des commerçants du Jorat ACAIJ	Ronny	André	1083 Mézières	021 903 10 10	www.acaij.ch
Association des parents d'élèves du Jorat APE Jorat	Christine	Muller	1083 Mézières	079 473 52 06	www.ape-jorat.ch
Association du Cinéma du Jorat	Sylvie	Jordan	1084 Carrouge	021 903 19 18	www.cinema-du-jorat.ch
Association Jorat souviens-toi	Claude-Yvan	Jordan	1084 Carrouge	079 943 99 63	www.joratst.ch
Association Petite Enfance Réseau Oron APERO		Secrétariat	1077 Servion	021 903 14 13	www.reseau-apero.ch
Association scolaire intercommunale du Jorat ASIJ	Nicolas	Deprez	1083 Mézières	021 557 35 08	www.asij.ch
Azimuth-photo Club de photographie	Jean-Luc	Dufey	1083 Mézières	078 625 13 51	www.azimut-photo.ch
Badminton Club	Grégoire	Perruchoud	1080 Les Cullayes	076 422 40 25	www.bcjorat.ch
Bibliothèque publique du Jorat	Martine	Thonney	1083 Mézières	021 557 35 21	www.ecolesdujorat.ch
Cercle des Amis du Théâtre du Jorat	Christophe	Rebetez	1083 Mézières	079 561 31 56	www.theatredujorat.ch
Chœur mixte de Carrouge	Nathalie	Zweifel	1083 Mézières	079 572 73 64	www.choeurmixtedecarrouge.ch
Circul'Action	Armand	Gelin	1083 Mézières	021 903 46 73	www.circulaction.ch
Club de la Lanterne magique de Carrouge	Marc	Oran	1078 Essertes	079 214 35 51	www.magic-lantern.org
Club de Tennis de Table, CTT Mézières	Bernard	Cottier	1024 Ecublens	079 250 51 78	www.cttmezieres.weebly.com
Club du Berger allemand le Jorat		Secrétariat	1607 Palézieux		www.lescharmilles.ch
Cors des Alpes	Max	Zweifel	1083 Mézières	021 907 80 78	
Delta Jorat Beta	Nicolas	Gilliéron	1083 Mézières	079 300 53 74	www.deltajorabeta.ch
Ecole de Musique de la Fanfare du Jorat	Frédéric	Pittet	1071 Chexbres	079 960 74 43	www.multisite.ch
Fanfare du Jorat	Nicole	Pidoux	1410 Thierrens	077 450 38 69	www.fanfare-du-jorat.ch
FC Jorat-Mézières FCJM	Vincent	Rimaz	1083 Mézières	079 709 85 94	www.fcjm.ch
Fédération vaudoise des sociétés d'apiculteurs	Philippe	Locatelli	1083 Mézières	021 903 24 82	www.apiculture.ch
Jeunesse de Carrouge	Noémie	Bach	1084 Carrouge	078 612 20 75	www.jeunessedecarrouge.ch
Jeunesse de Mézières	Jérémie	Favre	1083 Mézières	079 217 86 99	www.facebook.com/jeunessemezieres
Jeunes tireurs du Jorat	Vincent	Dumas	1084 Carrouge	079 598 93 58	www.refugeladetente.ch/Jeunes-tireurs
Jumelage Carrouge-Carrouges (F)	Jacques	Goël	1084 Carrouge	079 696 35 47	www.jumelagecarrougevd.ch
La Joratitude	Gary	Cherpillod	1085 Vulliens	079 747 05 88	www.lajoratitude.ch
Les Trois Gâchettes de Mézières	Christophe	Thonney	1083 Mézières	079 910 19 91	
Marché Charme de Carrouge	Pierre	Jordan	1084 Carrouge	079 416 15 89	
Marche romande Général Guisan	Bernard	Burri	1083 Mézières	079 412 38 19	www.mrgg.ch
Paysannes Vaudoises section Mézières et environs	Andréa	Bory	1084 Carrouge	078 758 23 56	www.paysannesvaudoises.ch
Pistolet-Revolver du Jorat	Eric	Thonney	1085 Vulliens	079 776 54 49	
Samaritains Section Haute-Broye Jorat ACVS	Stella	Dougoud	1679 Villaraboud	079 259 81 75	www.samaritains-hbj.ch
Ski Club « Les Genettes »	François	Gilliéron	1083 Mézières	021 903 12 52	www.lesgenettes.ch
Société de gymnastique de Mézières	Patricia	Dumas	1085 Vulliens	021 903 22 03	www.sites.google.com/site/gymmezieres/home
Soc. de Tir « les Maraîches » Carrouge, Ropraz, Vulliens	Bernard	Debétaz	1084 Carrouge	078 751 28 68	
Société de Tir la Détente	Frédéric	Broillet	1076 Ferlens	079 643 22 54	www.refugeladetente.ch
SVPR - Sté des Pêcheurs	Jean-Michel	Trolliet	1509 Vucherens	079 558 30 94	www.peche-svpr.ch
Tir des enfants	Sandra	Favre	1084 Carrouge	078 661 13 26	
Union des Sociétés de Tir et d'Abbaye de Mézières	Jean-Luc	Jeannet	1083 Mézières	021 903 11 56	
VBC Jorat-Mézières	Gaspar	Cuche	1085 Vulliens	077 403 78 16	www.vbcjoratmezieres.com

# Souvenirs 2020-2021



**22 au 26 juillet 2020**  
Fête de la mi-été,  
Carrouge



**2 au 6 septembre 2020**  
L'Abbaye de Mézières fête ses 25 ans



**29-30 août 2020**

Passage de 14 cigognes vers l'EMS  
de Praz-Joret à Mézières

**12 décembre 2020**

Vente de sapins au dépôt communal de Mézières



# Nonagénaires



**M. Gilbert Rochat**, né le 24 septembre 1930,  
entouré de ses enfants, Sylviane et Pascal.



**M. Jean-Marc Jordan**, né le 21 février 1931,  
entouré de son épouse Erna et son fils Patrice.



**M. Arnold Girard**, né le 17 juin 1931, entouré de son  
épouse Ariane, son fils Marc et sa belle-fille Corinne.  
Derrière à gauche, Mme Muriel Preti, municipale.

# Rétrospective des cinq années écoulées

**Patrice Guenat**  
Syndic



s'adapter sans cesse aux changements d'organisation et à nous toutes et tous qui avons dû traverser ces périodes difficiles.

## Comment qualifieriez-vous votre parcours au sein de la délégation municipale sur cette dernière législature ?

Très bon exercice pour cette première législature Jorat-Mézières, issue de la fusion de Ferlens, Carrouge et Mézières.

## Un dossier, un thème qui vous a particulièrement plu, ou a été compliqué ?

Bien évidemment la fusion de ces trois localités; on peut légitimement constater que cette fusion s'est bien passée et que c'est une réussite, tant sur le plan humain qu'opérationnel.

C'est le travail important de toute une équipe municipale et surtout de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la nouvelle commune. La réunification de toutes ces personnes issues des anciennes communes et d'une Municipalité nouvelle à sept a pu se faire dans la sérénité avec un but commun qui est de servir les habitants de Jorat-Mézières. Ceci sans a priori ou parti pris par rapport aux trois villages. Nous avons toujours pu travailler de manière collégiale pour le bien de toutes et tous.

Un deuxième point qui m'a particulièrement satisfait est la réussite de la rénovation du bâtiment de l'Auberge communale.

Je dois mentionner l'année 2020 et le Covid-19; malgré des situations humainement très difficiles, voire des drames, que certaines et certains ont traversés, ou traversent encore, nous devons relever les élans de solidarité qui ont prévalu durant ces périodes en 2020 et 2021. Je pense particulièrement aux jeunes qui ont apporté spontanément leur soutien, au personnel communal qui a dû

## Vous avez été réélu, quels sont vos prochains défis ?

Continuer, malgré la situation compliquée Covid que nous vivons depuis plus d'une année, à maintenir une gestion financière saine, performante et efficiente. Depuis le début de la législature, malgré une baisse du taux d'impôt et des investissements importants, nous avons réussi à diminuer notre dette par habitant. Nous avons également maintenu une planification des investissements cohérente, en adéquation avec les ressources financières et répondant aux besoins de la Commune et de ses habitants.

Egalement continuer de maintenir une bonne cohésion au sein du collège municipal et une harmonie constructive avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs communaux.

## Que vous apporte cette fonction à titre privé ?

Cette fonction de syndic représente un temps de travail d'environ 60 %. Bien sûr pas mal de soucis, mais surtout largement plus de satisfaction. Une fonction de municipal-e, ou syndic dans mon cas, est une source importante d'apprentissages quotidiens et une manière de compléter ses connaissances dans des domaines variés. Il faut continuellement s'adapter aux changements très fréquents et mettre en place des solutions.

Les changements législatifs, de nouvelles normes et règlements demandent une attention constante. Homme de projets et aimant les contacts avec les gens, cette fonction répond pleinement à mes attentes.

**Sonia Hugentobler**  
Vice-syndic



## Comment qualifieriez-vous votre parcours au sein de la délégation municipale sur cette dernière législature ?

Mon parcours durant cette législature pourrait s'apparenter à un grand voyage en train. Tantôt droit, tantôt tortueux sur quelques dossiers. Les arrêts pourraient être qualifiés de « relationnels directs » avec la population lors de leurs questions ou lors de manifestations sur la commune. La compagnie des autres passagers (la Municipalité) fut très agréable et constructive lors de ce voyage.

## Un dossier, un thème qui vous a particulièrement plu, ou a été compliqué ?

Je dirais que le dossier « Croix d'Or », même s'il n'était que partiellement communal, a été particulièrement intéressant tant dans son projet en lui-même que dans le relationnel avec les personnes des autorités cantonales. Comme ce dossier avait été insufflé par la Commune de Carrouge à son époque, je suis contente d'avoir pu contribuer à enfin le concrétiser.

## Vous avez été réélue, quels sont vos prochains défis ?

Continuer, encore et toujours, dans la mesure de nos moyens, la réfection de nos routes, parcs et promenades, etc.

## Que vous apporte cette fonction à titre privé ?

A titre privé je dirais que ce que j'aime le mieux, que ce soit à la Municipalité ou lors des événements concoctés par nos sociétés locales, c'est le rapport direct avec la population.

## Quels sont vos hobbies ?

Voyages, voyages et toujours sac à dos! Découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles populations et de nouvelles cultures. Rentrer au bercail et après se dire qu'il faut arrêter de se plaindre avec nos problèmes de riches.

## Qu'aimez-vous particulièrement ? Que détestez-vous ?

J'aime les gens positifs et pas ceux qui voient toujours le verre à moitié vide...

**Sandro Simonetta**  
Municipal sortant



## Comment qualifieriez-vous votre parcours au sein de la délégation municipale sur cette dernière législature ?

Le bilan de cette dernière législature a été très positif. Après la fusion en 2016, nous sommes partis avec une nouvelle équipe. La gestion de nos dicastères a fortement évolué au vu de l'augmentation du nombre d'habitants et de la superficie de la nouvelle commune. J'ai pu constater une bonne cohésion au sein de la Municipalité insufflée par l'expérience des anciens et les nouvelles idées amenées par les nouveaux élus.

## Un dossier, un thème qui vous a particulièrement plu, ou a été compliqué ?

Le dossier de l'Auberge communale de Mézières m'a particulièrement passionné. La rénovation totale de ce bâtiment pour un montant de plus de 5 millions était un gros challenge. La mixité de l'affectation de l'immeuble nous a demandé beaucoup de réflexion et de prises de décisions de dernière minute. Mais au final l'objectif a été atteint aussi bien au niveau des coûts que des délais.

## Vous n'avez pas été réélu, mais quel aurait été votre prochain défi ?

Pour la prochaine législature, il m'aurait tenu à cœur de pouvoir réaliser la rénovation du bâtiment de l'ancien collège de Ferlens. Ce projet marquera un pas

en avant au niveau de l'exploitation de l'énergie solaire et ce développement pourrait être poursuivi pour d'autres bâtiments communaux.

## Que vous a apporté cette fonction à titre privé ?

La fonction de municipal m'a apporté une grande satisfaction sur le plan humain, ayant toujours été actif au sein de la vie publique. Passionné par le travail collectif, il m'a semblé évident d'occuper une fonction politique.

## Pour finir, quels sont vos hobbies ?

A titre privé je suis un passionné de moto, de plongée sous-marine, je pratique également la pêche en rivière et le ski. Je suis aussi adepte de la cueillette de champignons et j'associe à ce hobby la marche et le plaisir.

## Qu'aimez-vous particulièrement ?

### Que détestez-vous ?

L'honnêteté et la franchise sont les traits de caractère que j'apprécie le plus chez les gens, et a contrario je déteste le mensonge et la fourberie.

**Michel Rochat**  
Municipal



## Comment qualifieriez-vous votre parcours au sein de la délégation municipale sur cette dernière législature ?

Après avoir pu participer à l'élaboration du projet de fusion de la Commune de Jorat-Mézières, il était très enrichissant et dynamisant de pouvoir travailler sur de nouveaux projets intervillageois au sein d'une nouvelle équipe.

## Un dossier, un thème qui vous a particulièrement plu, ou a été compliqué ?

J'ai beaucoup apprécié participer au projet des aménagements routiers de la Croix d'Or et Mottey, en collaboration avec ma collègue Mme Hugentobler, et le Canton. Ce projet avait été étudié en 2011 par Carrouge avant la fusion, le résultat

est une nette amélioration pour la sécurité routière de ce quartier. Le dossier dont le déroulement m'a le plus déçu est celui de la mise en séparatif du quartier de la Biolaire à Mézières. Nous avons dû travailler avec une entreprise imposée à cause des marchés publics. Les grandes difficultés rencontrées durant tout le chantier au niveau de la qualité des travaux et du respect des délais ont causé un mécontentement général des habitants liés aux différents désagréments.

## Vous avez été réélu, quels sont vos prochains défis ?

Un des prochains défis majeurs pour la prochaine législature est de mettre en évidence et de trouver tous les défauts de notre réseau EU/EC. Et d'éliminer au maximum les eaux parasites, tout ceci dans le cadre de la nouvelle régionalisation «Epuraton Moyenne Broye».

## Que vous apporte cette fonction à titre privé ?

J'aime pouvoir partager et rendre service aux gens grâce à l'évolution de notre Commune. Les contacts sociaux communaux et intercommunaux sont très enrichissants, tant par le biais des habitants, que par le biais de mes collègues, des associations ou des entreprises. Je suis très heureux de pouvoir collaborer avec toutes ces personnes.

## Quels sont vos hobbies ?

J'aime beaucoup les activités lacustres comme la voile et la rame, je suis un enfant d'Ouchy qui a migré dans le pays des Brigands du Jorat où je pratique aussi l'apiculture. J'apprécie également participer au bon fonctionnement du restaurant de ma fille durant mon temps libre.

## Qu'aimez-vous particulièrement ? Que détestez-vous ?

Je suis une personne de nature gentille et j'affectionne que les gens soient honnêtes, en revanche je déteste l'injustice. Je suis un épicurien et j'aime partager un succulent repas accompagné d'un bon verre de vin en famille ou avec mes amis.

**Muriel Preti**  
Municipale



### Comment qualifieriez-vous votre parcours au sein de la délégation municipale sur cette dernière législature ?

Après 15 ans de parcours à la Municipalité, c'est toujours un challenge au quotidien, passionnant, stimulant, tourné vers les autres.

### Un dossier, un thème qui vous a particulièrement plu, ou a été compliqué ?

Le projet et la construction du collège Gustave Roud à Carrouge sont les défis qui nécessitent de concilier les secteurs politiques, économiques et sociaux dans la bonne entente de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ). C'est un des projets les plus importants de la région avec ses 24 classes, sa salle de gymnastique triple, ses structures pour la petite enfance et l'appui scolaire ainsi que l'accueil des élèves à midi.

### Vous avez été réélue, quels sont vos prochains défis ?

Je profite de vous dire un grand merci pour la confiance ainsi témoignée. Mes défis : remettre le nouveau collège dans les mains de la population. Pérenniser les institutions et les associations dans lesquelles je suis active. Rester authentique et fidèle à mes valeurs. Mon mot d'ordre personnel « ma région c'est ma mission ».

### Que vous apporte cette fonction à titre privé ?

Cela me procure plénitude, joie, satisfaction, résilience, parfois tristesse, mais surtout le plaisir de pouvoir aider l'autre.

### Quels sont vos hobbies ?

Cuisiner pour rassembler. Echanger, discuter autour d'un café. Marcher sur les sentiers de randonnée. Skier sans trop me blesser. Chanter lorsque l'on pourra se rassembler. Lire quotidiennement.

### Qu'aimez-vous particulièrement ? Que détestez-vous ?

J'aime ma vie, mon quotidien avec ses défis et ses difficultés. J'aime la franchise et le dialogue. Les tripes me donnent la chair de poule !

**Roland Galley**  
Municipal



### Comment qualifieriez-vous votre parcours au sein de la délégation municipale sur cette dernière législature ?

La législature écoulée a été une première, pour nos trois communes fusionnées, mais aussi pour moi...

Tout était nouveau. Il a fallu consolider rapidement les règlements disparates, apprendre de nouveaux acronymes et tenter de dénouer les fils des arcanes de l'Etat, partenaire indispensable mais difficile du quotidien d'une municipalité. Pour ce faire, j'ai pu compter sur l'expérience et la bienveillance de mes collègues. Aujourd'hui, tout fonctionne à satisfaction, même si, parfois, les lenteurs administratives peuvent être exaspérantes.

### Un dossier, un thème qui vous a particulièrement plu, ou a été compliqué ?

La fusion, mais surtout la révision 2013 de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ont obligé la Commune de Jorat-Mézières à mettre en route une consolidation et une grande révision de son PGA (Plan général d'affectation). De prime abord, il m'a semblé que le projet serait rapidement sous toit. L'ébauche du nouveau règlement a été rapidement réalisée, avec la participation d'une commission municipale. Pour la suite, à savoir le redimensionnement de la zone à bâtir, il en a été tout autrement. Les nombreuses embûches et les multiples évolutions des prérequis fédéraux et cantonaux ont considérablement ralenti la procédure. Aujourd'hui, soit près de cinq ans après son début, la charpente

est posée, mais la couverture est en cours de réalisation... Je pense qu'il faudra encore deux à trois ans pour que la procédure aboutisse. Cela étant, l'élaboration et la mise en œuvre d'un tel projet sont passionnants.

### Vous avez été réélu, quels sont vos prochains défis ?

Mener à son terme l'élaboration du nouveau PGA, le soumettre à la population, effectuer les indispensables ajustements et le « mettre en service ». Continuer à participer aux commissions intercommunales, en particulier celles de la défense incendie (SDIS) et de la protection civile (PCi) pour lesquelles j'ai eu le plaisir de siéger aux comités de direction.

### Que vous apporte cette fonction à titre privé ?

Une grande satisfaction et de la fierté. Participer, à mon échelle, au développement et à la gestion d'une belle commune comme la nôtre est passionnant. C'est enrichissant de côtoyer et d'apprendre de tous les intervenants aux différents projets. En fait, pour moi, ce sont les rapports humains les plus bénéfiques.

### Quels sont vos hobbies ?

Je pratique l'aéromodélisme depuis plus de cinquante ans. J'ai souvent l'occasion de voyager (évidemment beaucoup moins ces derniers temps...) pour accompagner mon fils lors des compétitions européennes.

J'ai aussi la chance d'être juge international de voltige, ce qui, à ce titre, m'a permis de prendre part à plusieurs championnats du monde ainsi qu'à beaucoup de concours partout en Europe.

### Qu'aimez-vous particulièrement ? Que détestez-vous ?

J'aime (pas forcément dans l'ordre...): la franchise, la bonne cuisine, la lecture et le bricolage, les réunions entre amis, un bon film et plein d'autres choses...

Je déteste (et ce n'est pas exhaustif): les « faut qu'on », « y a qu'a / y avait qu'à faire comme ça... », la polenta et la solitude.

**Pierrot Jordan**  
Municipal



### Comment qualifieriez-vous votre parcours au sein de la délégation municipale sur cette dernière législature ?

Il s'agissait de ma première législature et ce fut donc, essentiellement au début, un parcours d'apprentissage plein de découvertes, en particulier dans le dicastère de la police des constructions. Par chance, j'ai été bien épaulé par mes collègues et par le personnel de l'administration communale.

### Un dossier, un thème qui vous a particulièrement plu, ou a été compliqué ?

En règle générale, les dossiers de construction qui se heurtent à des oppositions. C'est donc à la fois compliqué et plaisant. J'ai par exemple beaucoup apprécié de conduire des séances de conciliation entre les parties opposées, en particulier lorsque ces séances débouchaient sur un consensus.

### Vous avez été réélu, quels sont vos prochains défis ?

Mener à terme certains gros dossiers (de construction) qui ont parfois débuté avant la législature actuelle. Voir arriver le nouveau plan général d'affectation, ce qui m'évitera de jongler avec trois règlements communaux distincts. Dans la mesure du possible, je souhaite contribuer à un projet de biodiversité en forêt, actuellement au stade embryonnaire.

### Que vous apporte cette fonction à titre privé ?

Beaucoup de satisfaction, en particulier celle de rencontrer des personnes issues de milieux très différents. C'est aussi l'occasion fantastique d'apprendre dans des domaines qui m'étaient auparavant étrangers.

### Quels sont vos hobbies ?

Toutes les activités en plein air, du jardinage à la forêt. Le ski également, quoique laissé un peu de côté ces deux

derniers hivers, par obligation. Comme sport extrême, je pratique également l'art des grillades, entre la piscine et la chaise longue...

### Qu'aimez-vous particulièrement ? Que détestez-vous ?

Prendre du bon temps avec des gens sympathiques (il y en a beaucoup). Les personnes sérieuses, qui sont capables de ne pas se prendre au sérieux. Je déteste les discussions stériles, les tripes et l'arrogance.

### Parole au nouveau municipal

Législature 2021-2026

**Patrick Emery**  
Municipal



Dans un premier temps, je tiens à remercier toute la population de Jorat-Mézières pour la confiance qu'elle m'a témoignée lors de ces élections communales.

Ancien président du conseil, je me réjouis d'accéder à l'exécutif communal pour la législature 2021-2026.

Suite à une discussion collégiale, je vais reprendre les dicastères de mon prédécesseur, M. Simonetta, que je remercie pour le travail effectué lors de la première législature de notre jeune Commune, mais également lors de législatures précédentes au sein de la Municipalité. C'est donc avec enthousiasme que je vais poursuivre les dossiers et chantiers en cours dans les bâtiments communaux, à commencer par celui du collège de Ferlens. J'ai également l'intention de mener à bien l'étude de potentiels photovoltaïques sur les toitures de tous les bâtiments communaux ainsi que leurs efficacités énergétiques, car j'ai la conviction que la collectivité publique doit être un exemple et un moteur en ce domaine.

Concernant le second dicastère qui m'est attribué, à savoir la gestion des déchets et la déchetterie, je n'ai pas encore une vision précise sur ce domaine

en perpétuelle évolution. Mais la pose de moloks suffisants dans tous les villages doit être un objectif, notamment en lien avec les travaux de génie civil qui sont ou seront réalisés.

Voilà les principaux défis qui m'attendent dans la découverte de ces nouvelles fonctions. Je me réjouis de les relever tout en gardant une oreille attentive aux besoins des citoyens, citoyens et amis que j'espère à nouveau fréquenter lors de manifestations locales, auxquelles j'ai toujours grand plaisir à participer et fraterniser quand mon emploi du temps m'en laisse le loisir.

D'un caractère déterminé, mais aimant le contact humain, c'est tout naturellement que j'aime pratiquer un peu de sport, notamment le ski de randonnée en hiver de manière plus soutenue avec un petit groupe d'amis ou un peu plus décontractée avec mon épouse.



# Evénements 2021-2022

## Août 2021

- 1 **Culte puis brunch organisé par la Paroisse du Jorat**, en collaboration avec la boulangerie Ronny  
*Temple à Mézières*
- 1 **Fête nationale**  
*Terrains de football, Mézières*
- 13-14 **Festival Into The Corn, Delta Jorat Beta**  
*Mézières*
- 27 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Septembre 2021

- 3 **Souper de soutien de la Jeunesse de Mézières**  
*Grande salle de Mézières*
- 9 **Le Bateau-Lune, spectacle « Le Malheur est dans le pré »**  
*Grande salle de Carrouge*
- 11 **Marché Jorat Souviens-toi**  
*Ferme des Troncs à Mézières*
- 12 **Fête aux Troncs**  
*Ferme des Troncs à Mézières*
- 24 **Marché « Charme », soirée fondue**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 29 **Formation premiers secours**  
*Salle des Enfants Bourgeois à Mézières*

## Octobre 2021

- 2 **Cabaret of Legends, Chic dance show, 2 représentations**  
*Grande salle de Carrouge*
- 2 **Marché de la vente paroissiale**  
*Jardin de la Cure à Mézières*
- 3 **Vente paroissiale**  
*Grande salle de Mézières*
- 5 **Conseil communal**  
*Grande salle de Mézières*
- 15 **Soirée moules frites organisée par la Société de jumelage**  
Repas sur inscription  
*Grande salle de Carrouge*
- 29 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 30 **Bal Halloween Night organisé par la Jeunesse de Carrouge**  
*Grande salle de Carrouge*

## Novembre 2021

- 2 **Don du sang**  
*Grande salle de Mézières*
- 6 **Journée « Papet » organisée par l'Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes**  
Repas sur inscription  
*Stand de la Détente à Ferlens*

- 10 **Formation premiers secours**  
*Salle des Enfants Bourgeois à Mézières*
- 12-14 **Bourse d'échange d'oiseaux des îles** (Association romande d'amateurs d'oiseaux)  
*Grande salle de Mézières*
- 12 **Nuit du conte**  
*Collège du Raffort de Mézières*
- 24 **Spectacle de la Cie de la Marelle « Marie-Madeleine de Santiago »**  
*Grande salle de Carrouge*
- 26 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Décembre 2021

- 3 **Conseil communal**  
*Grande salle de Mézières*
- 11-12 **Marché de Noël**  
*Grande salle de Mézières*
- 17 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 31 **Soirée du Nouvel An, Société de jumelage**  
*Grande salle de Mézières*

## Janvier 2022

- 15 **Soirée +28 du FC Jorat-Mézières**  
*Grande salle de Mézières*
- 28 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 28 **Soirée crêpes organisée par la Société de jumelage**  
*Grande salle de Carrouge*
- 29 **Concert annuel de la Fanfare du Jorat et Ecole de musique**  
*Grande salle de Mézières*

## Février 2022

- 5 **Concert annuel de la Fanfare du Jorat et Ecole de musique**  
*Grande salle de Mézières*
- 11-13 **Bourse d'échange d'oiseaux des îles** (Association romande d'amateurs d'oiseaux)  
*Grande salle de Mézières*
- 19 **Bal Green Party, organisé par la Jeunesse de Mézières**  
*Grande salle de Mézières + salle de gym*
- 25 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Mars 2022

- 12-13 **Salon du bien-être**  
*Grande salle de Mézières*
- 16 **Formation premiers secours**  
*Salle des Enfants Bourgeois à Mézières*

- 19 **Vide-grenier de Jorat-Mézières**  
*Grande salle de Mézières*
- 25 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*
- 25 **Repas de soutien du FC Jorat-Mézières**  
*Grande salle de Mézières*

## Avril 2022

- 1, 2, 3, 8, 9 et 10 **Soirées annuelles du chœur mixte de Carrouge**  
*Grande salle de Carrouge*
- 23 **Bal de printemps organisé par la Jeunesse de Carrouge**  
*Grande salle de Carrouge*
- 29 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Mai 2022

- 14 **Marché Jorat Souviens-toi**  
*Place du Village à Mézières*
- 27 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

## Juin 2022

- 11 **Marché Jorat Souviens-toi**  
*Place du Village à Mézières*
- 18-19 **Marche du Général Guisan**  
*Grande salle de Mézières*
- 22 **Formation premiers secours**  
*Salle des Enfants Bourgeois à Mézières*
- 24 **Marché « Charme »**  
*Place du Marché à Carrouge*

**Aînés du Jorat**, une activité par mois.

Renseignements et inscription au groupe des aînés chez Mme Monique Maeder au 021 903 18 03

**Cinéma du Jorat**, grande salle de Carrouge: le site [www.cinema-du-jorat.ch](http://www.cinema-du-jorat.ch) vous renseignera sur les dates des séances

**La Lanterne Magique au cinéma du Jorat**, grande salle de Carrouge: le site [www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org) vous renseignera sur les dates des séances

**La Petite Lanterne au cinéma du Jorat**, grande salle de Carrouge: le site [www.petitelanterne.org](http://www.petitelanterne.org) vous renseignera sur les dates des séances

**Le Poste Mobile, la gendarmerie à votre porte**, en alternance sur les places du Village de Carrouge et Mézières: [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) vous renseignera en temps utile

**Don du sang**, grande salle de Mézières: [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) vous renseignera en temps utile